Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_021-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 février à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; *CORBEL Samuel (suppléant) ;* DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléan*t) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ;* VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOÉTÉ Cécile à CLEC'H Vincent ; BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; GOUDALLIER Benoît à KERHERVE Guy ; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUÉROU Annie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; NAUDIN Christian ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :		**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	62	
Procurations	09	
Votants	**71**	
Absents	17	

Date d'envoi de la convocation : mercredi 21 janvier 2026
Secrétaire de séance Elisabeth PUILLANDRE

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_021-DE

Délibération

DEL2026-02-021 **FINANCES : TAXE GEMAPI 2026 (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUS ET PRÉVENTION DES INONDATIONS)**

Vu la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 qui a créé la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;

Vu l'article 1530 bis du Code général des impôts permettant au conseil communautaire de fixer le produit de la taxe GEMAPI pour financer cette compétence ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération est compétente depuis le 1er janvier 2018 en matière de GEMAPI ;

Considérant que l'étude de mise en œuvre de la compétence GEMAPI engagée en 2019 et finalisée en 2021 a permis de dimensionner les moyens à mettre en œuvre pour assumer pleinement la compétence GEMAPI ;

Considérant les champs d'actions de la compétence GEMAPI ;

Considérant le bilan financier 2019-2024 de la taxe GEMAPI qui fait apparaitre un résultat de + 145 235.93 € ;

Considérant le programme d'actions GEMAPI prévu pour 2026 qui prévoit entre autres la finalisation de la renaturation de la vallée de Cadolan à Guingamp et Ploumagoar, la poursuite des travaux de milieux aquatiques sur le bassin versant du Correc, la réalisation d'une étude de maîtrise d'œuvre pour améliorer le fonctionnement des bassins GEMAPI à Paimpol (Goasmeur et Guerland), des travaux de remise en état des ouvrages GEMAPI et le démarrage d'une étude pour le rétablissement de la continuité écologique sur la prise d'eau de Chateaulin ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Décide de fixer le montant de la taxe GEMAPI en 2026 à 425 000 € ;
- Charge Le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux ;
- Autorise Le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

La Secrétaire de séance,
Elisabeth PUILLANDRE